

LA FÉDÉRATION AGROALIMENTAIRE RÉGIONALE S'ENGAGE À VOS CÔTÉS !

**VOUS AVEZ BESOIN DE CANDIDATS
ORIENTÉS VERS L'AGROALIMENTAIRE ?**

**ATTRIBUEZ LE SOLDE DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE
À L'ARIA SUD !**



L'ARIA Sud déploie un programme d'actions de proximité
destiné à renforcer l'attractivité
des métiers et du secteur agroalimentaire.



L'ARIA SUD

VOUS MET EN RELATION AVEC DES PUBLICS CIBLES



L'ARIA Sud initie ou contribue à l'émergence d'événements et au développement de partenariats pour **créer des opportunités de rencontre entre entreprises agroalimentaires, prescripteurs et candidats potentiels.**

QUELLES ACTIONS ?

LE DEPLOIEMENT DE MANIFESTATIONS D'ENVERGURE :



- La **Semaine Nationale de l'Emploi Agroalimentaire**, le rendez-vous annuel pour favoriser l'attractivité de la filière alimentaire, faire connaître ses métiers, ses formations et faciliter les recrutements. A cette occasion, les **job datings inversés** seront une initiative régionale audacieuse pour vous faire connaître et tester une nouvelle méthode de recrutement en 2024 !
- **ALIM'ACTEURS**, le concours régional qui vise à valoriser les bonnes pratiques RH mises en œuvre dans les entreprises agroalimentaires
- **FORINDUSTRIE**, l'expérience 100% digitalisée à la découverte de l'industrie, ses métiers et ses innovations pour les étudiants et demandeurs d'emploi

UN PARTENARIAT AVEC L'IFRIA SUD PACA ET LES GEIQ AGROALIMENTAIRES DE LA RÉGION SUD :



- Échanges avec les collégiens et les lycéens dans les établissements scolaires de la région Sud
- Organisation de visites en entreprise pour les demandeurs d'emploi,
- Soutien à l'insertion et à la qualification des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi

UNE COLLABORATION AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS :



- Conventions avec le Rectorat, France Travail, le Conseil Régional, ...
- Interventions auprès des acteurs du Service Public Régional de l'Orientation
- Réalisation d'études sur les métiers et les formations agroalimentaires
- Co-animation des clubs sectoriels agroalimentaires avec France Travail
- Développement de projets innovants (VITAMIN'A et ALIMED) dans le cadre du dispositif FRANCE 2030 "Compétences et Métiers d'Avenir"
- Création d'une plateforme immersive de sensibilisation et de formation aux métiers de l'agroalimentaire : le Food'in lab

**Vous recrutez, organisez des visites de votre usine, souhaitez travailler en réseau ?
Sollicitez-nous, nous vous mettrons en relation avec nos partenaires !**

**Une relation de proximité pour répondre aux enjeux
de recrutement et d'attractivité du secteur**

L'ARIA SUD

MET A VOTRE DISPOSITION DES OUTILS DE COMMUNICATION

L'ARIA Sud initie ou contribue à la création et au développement d'outils **pour faire découvrir les métiers de l'agroalimentaire et donner une image attractive du secteur.**

QUELS OUTILS ?



DES SITES EMPLOI DÉDIÉS A L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE



**L'AGRO
RECRUTE.FR**

Véritables plateformes dédiées aux industries agroalimentaires régionales, vous y trouvez les actions menées en faveur de l'attractivité du secteur et des métiers, un espace pour déposer et rendre visibles vos offres d'emploi, la possibilité de mettre en valeur votre politique de recrutement et une CVthèque de profils motivés.

DES RÉSEAUX SOCIAUX YouTube

Votre communication auprès des candidats potentiels et prescripteurs est relayée sur les réseaux sociaux pour promouvoir votre marque employeur, vos collaborateurs, vos métiers et vos opportunités d'emploi.

UNE WEBSÉRIE



Les entreprises agroalimentaires de la région Sud peuvent prendre part à la websérie "Je viens bosser dans l'agroalimentaire" pour renforcer leur réputation en tant qu'employeur. Cette série de vidéos immersives plonge les jeunes en recherche d'orientation, les demandeurs d'emploi et les personnes en reconversion professionnelle au cœur des entreprises agroalimentaires de la région Sud.



**Vous recrutez, participez à un forum emploi, prenez des initiatives ?
Informez-nous, nous communiquerons votre action sur nos réseaux sociaux et sites internet !**

Un travail de fond pour éclairer, sensibiliser et séduire les futurs candidats.

JE VERSE LE SOLDE DE MA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ARIA SUD

Le versement du solde de la Taxe d'Apprentissage (13%) est obligatoire.

Verser le solde de la taxe d'apprentissage à l'ARIA Sud vous permet de **contribuer aux actions d'attractivité et de valorisation des métiers mises en œuvre pour votre secteur, sur votre territoire.**

COMMENT ?



L'attribution est à faire directement via la plateforme de collecte SOLTEA :

- En recherchant **l'ARIA Sud** avec son numéro de SIRET :

353 998 107 00042

- En attribuant tout ou partie de votre solde à l'ARIA Sud

QUAND ?



La nouvelle campagne d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage **début le 27 mai pour se terminer le 25 octobre**. En 2024, il y aura deux campagnes de répartition pour tous les employeurs :

- Du 27 mai au 2 août

- Du 12 août au 4 octobre

COMBIEN ?



Solde 2024 = Taxe d'Apprentissage 2024 x 13 %

(Taxe d'Apprentissage 2024 = 0,68% de la masse salariale brute 2023)

ARIA SUD Provence-Alpes Côte d'Azur

📍 100 Rue Pierre Bayle Cité de l'alimentation - BP 11548 84140 Montfavet

☎ 04 90 31 55 19

✉ contact@ariasud.com